



*Communiqué de presse  
Paris, le 6 novembre 2017*

## **420 000 logements prévus sur six ans**

### **Réunion plénière du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)**

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a co-présidé cet après-midi, avec Geoffroy Didier, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, la réunion plénière du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH).

À cette occasion, le préfet de région, Michel Cadot, a rappelé les bons chiffres de la construction de logements en Île-de-France (100 200 logements autorisés sur les 12 derniers mois) tout en soulignant « *l'impérieuse nécessité de poursuivre l'effort de tous les partenaires afin de répondre à la demande de logements qui s'exprime pour le territoire francilien* ».

Les membres du CRHH ont adopté le volet 2 du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), les volets 1 et 3 ayant été adoptés lors d'une précédente réunion.

### **Quatre grands enjeux**

Ce volet aborde quatre enjeux et propose leurs modalités de réalisation :

- produire une offre de logements contribuant au développement équilibré des territoires ;
- réguler l'offre d'hébergement et de logement adapté, en se donnant les moyens de maîtriser la tendance au développement des réponses d'urgence ;
- renforcer la mixité sociale des territoires par la diversification de l'habitat et de l'accès au logement ;
- adapter et améliorer le parc existant.

### **420 000 logements prévus sur six ans**

Le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) prévoit notamment un plan de construction de 420 000 logements sur six ans, de 2018 à 2023, pour répondre aux besoins en logement dans le contexte d'un marché francilien particulièrement tendu.

Les objectifs du schéma sont adoptés à l'échelle des territoires (EPCI et MGP) pour l'année 2018 et feront l'objet d'un ajustement par le CRHH à l'issue de la première année de mise en œuvre du schéma.

### **Deux nouvelles communes carencées**

Les membres du CRHH ont été consultés sur la liste des communes carencées en Île-de-France au titre de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), à la suite des observations de la commission nationale SRU.

Le préfet de région, Michel Cadot, a proposé la réévaluation du niveau de majoration pour 5 communes (Le Perreux-sur-Marne, Noisieu, Ormesson, Périgny-sur-Yerres, Villeparisis) et l'ajout de deux communes à la liste des communes carencées (La Celle-Saint-Cloud et Jouy-en-Josas).

### **Des Ateliers territoriaux pour améliorer le SRHH**

Ce CRHH a été l'occasion pour le préfet de région de rappeler la démarche de réflexion prospective qu'il a entamée avec les élus dans le cadre des « Ateliers des territoires pour le logement et l'hébergement » qui se dérouleront jusqu'au mois de mars 2018 et qui s'inscrit en cohérence avec la démarche globale d'élaboration d'une stratégie nationale pour le logement et l'hébergement.

*« Il s'agit, à travers cette démarche, de construire une relation de confiance avec les élus, dans la diversité des situations territoriales, afin de discuter et d'étudier en profondeur les projets d'habitat et de logement de l'Île-de-France », a souligné le préfet de région.*

Regroupant les EPCI de grande couronne et de petite couronne, la métropole du Grand Paris, les conseils départementaux, le conseil régional ainsi que des maires, des présidents d'associations des maires, les ateliers constituent des lieux de réflexion avec les élus franciliens autour des grands enjeux sur l'habitat et l'hébergement... Dans le cadre de ces ateliers, les élus pourront proposer des pistes d'amélioration du SRHH, notamment concernant les objectifs territoriaux.

#### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)